

Moussa Njoya soutient par ailleurs que le parti de Maurice Kamto n'a pas une véritable technostructure face à une machine comme le RDPC.

Dans une interview accordée à nos confrères de **Journal du Cameroun**, le politologue **Njoya Mossa**, revient sur la décision de **Maurice Kamto**, de ne pas participer aux élections législatives et municipales du 9 février 2020. « *Le MRC a décidé de ne pas prendre part aux élections législatives et municipales du 9 février 2020. J'appelle les électeurs à rester chez eux et à ne pas aller voter», a déclaré l'opposant de Paul Biya, au cours d'une conférence de presse tenue lundi passé au siège de son parti à Yaoundé.*

Maurice Kamto a en outre appelé « tous les partis politiques de l'opposition, l'ensemble de la société civile, les organisations et autres forces religieuses» à boycotter ce double scrutin.

L'avocat-politicien, pour justifier la décision de son parti a évoqué entre autres un code électoral « *taillé sur mesure*» pour la victoire du parti au pouvoir, le RDPC, mais surtout la crise qui perdure dans les régions du **Nord-Ouest et le Sud-oues**t.

Des arguments qui semblent ne pas convaincre **Njoya Moussa**. Le doctorant à l'université de Yaoundé 2, explique plutôt que le **MRC** n'avait pas de stratégie pouvant lui garantir une victoire

aux consultations électorale de 2020.

Le jeune universitaire affirme que le MRC, contrairement au RDPC, n'avait pas une technostructure, permettant de se mettre en branle et affronter un parti comme le RDPC, car tout dans cette formation politique est centré sur un directoire piloté par un groupe d'environ 5 personnes dont Maurice Kamto. Bien plus, Moussa Njoya, estime que le MRC n'avait pas d'argent pour financer sa campagne, d'où le boycott.

Les militants du MRC sont des personnes essentiellement oisives, raison pour laquelle Moussa Njoya, dans ses envolés, et citant le célèbre professeur de science politique, Luc Sindjoun, laisse entendre que le MRC n'est qu'un noyau dur dans une case vide. « Les militants du MRC sont souvent à la formation académique quelconque, des gens qui ont de la peine sur le plan professionnel et matériel. Vous n'avez pas un ténor du barreau dans le MRC. Les avocats que vous verrez dans le MRC sont des avocats qui se baladent en longueur de journée sans dossiers», dit-il.

Voici l'intégralité de cette interview